

**Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean-Est
Municipalité d'Hébertville-Station**

SÉANCE ORDINAIRE DU 05 OCTOBRE 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité d'Hébertville-Station, tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville, situé au 5 rue Notre-Dame, le lundi 5 octobre 2015, à 19 h 30.

Présents : M. Réal Coté, Maire
Mme Gyna Simard, conseillère # 1
M. Robin Côté, conseiller # 2
M. François Maltais, conseiller # 3
M. Hamid Benouanass, conseiller # 4
M. Pascal Vermette, conseiller # 5
M. Michel Claveau, conseiller # 6

Formant quorum.

Également présent :

M. Dave Corneau, directeur général.

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

2. ADMINISTRATION :

- 2.A) *Lecture et acceptation de l'ordre du jour;*
- 2.B) *Exemption de la lecture des procès-verbaux, séances ordinaires du 08 & 21 septembre 2015;*
- 2.C) *Adoption des procès-verbaux, séances ordinaires du 08 & 21 septembre 2015.*

3. DROIT DE PAROLE

4. RÉOLUTIONS :

- 4.A) *Soirée des bénévoles – Autorisation de budget;*
- 4.B) *Régie intermunicipale du parc industriel du secteur sud – Quote-part;*
- 4.C) *Œuvre d'art – Paiement final;*
- 4.D) *Régie intermunicipale de sécurité incendie - Secteur Sud - Budget;*
- 4.E) *Fabrique – Déneigement.*

5. DON ET SUBVENTION :

- 5.A) *Propositions du comité.*

6. URBANISME :

- 6.A) *Mandat – Procédures judiciaires.*

7. AFFAIRES NOUVELLES :

- 7.A) *Reconstruction des archives – Autorisation.*

8. LISTE DES COMPTES

9. CORRESPONDANCE :

- 9.A) *Cadets – Barrage routier.*

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

À 19 h 30 Monsieur le Maire Réal Côté préside l'assemblée, et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

2. ADMINISTRATION

2.A) LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR R.7372.10.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par madame la conseillère Gyna Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté.

2.B) EXEMPTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX, SÉANCES ORDINAIRES DU 08 & 21 SEPTEMBRE 2015 R.7373.10.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'exemption de lecture des procès-verbaux soit accordée.

2.C) ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX, SÉANCES ORDINAIRES DU 08 & 21 SEPTEMBRE 2015 R.7374.10.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE les procès-verbaux des séances ordinaires du 08 & 21 septembre 2015 soient adoptés.

3. DROIT DE PAROLE

Un droit de parole est accordé aux citoyens présents à 19 h 31.

4. RÉOLUTIONS

4.A) SOIRÉE DES BÉNÉVOLES – AUTORISATION DE BUDGET R.7375.10.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass appuyé par monsieur le conseiller François Maltais et résolu à l'unanimité des membres présents;

QU'UN budget de 8 000 \$ soit accordé afin de préparer une soirée remerciement des bénévoles;

QU'UN montant de 1 500 \$ soit remis par le comité de dons et la balance de 6 500 \$ soit puisée dans le surplus accumulé.

4.B) RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC INDUSTRIEL DU SECTEUR SUD – QUOTE-PART R.7376.10.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass appuyé par monsieur le conseiller Michel Claveau et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le paiement de la quote-part à la régie intermunicipale du parc industriel du secteur sud soit effectué au montant de 13 680,00 \$.

4.C) **ŒUVRE D'ART – PAIEMENT FINAL**
R.7377.10.15

CONSIDÉRANT QUE l'architecte a accepté la livraison de l'œuvre d'art de l'hôtel de ville d'Hébertville-Station;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par madame la conseillère Gyna Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

QU'UN chèque au montant de 1 822,10 \$, incluant les taxes, soit émis à l'artiste, soit monsieur Carl Bouchard, soit le paiement final.

4.D) **RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE -**
SECTEUR SUD - BUDGET
R.7378.10.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE les prévisions budgétaires 2016 de la Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur sud, qui se chiffre à un montant total de dépenses et revenus équilibrés d'une somme de 637 436 \$, dont la quote-part pour la municipalité d'Hébertville-Station se chiffre à 49 253 \$, soit accepté.

4.E) **FABRIQUE – DÉNEIGEMENT**
R.7379.10.15

Il est proposé par madame la conseillère Gyna Simard appuyé par monsieur le conseiller Michel Claveau et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil consent à ce que les employés municipaux déneigent les aires de circulation terrestres de l'église et de la fabrique, gratuitement, pour l'hiver 2016.

5. DONS ET SUBVENTIONS

5.A) **PROPOSITION DU COMITÉ**

PRÊT DE TABLES ET CHAISES
R.7380.10.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Michel Claveau et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE 8 tables et 100 chaises soient prêtées, gratuitement, lors de la journée des labours antique qui se tiendra le 24 octobre 2015;

QUE madame Joane Brideau est la responsable de la location et devra consentir à rapporter le matériel, le 26 octobre, en bon état et propre.

6. URBANISME

6.A) MANDAT – PROCÉDURES JUDICIAIRES **R.7381.10.15**

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires du lot 4 468 082, du Cadastre du Québec (MM. Steve St-Germain et Henri Paradis) ont entrepris sur ce lot des travaux de construction d'un nouveau bâtiment qui excèdent largement les travaux autorisés au permis de rénovation émis par l'inspectrice en bâtiment et qui dérogent à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont incompatibles avec le maintien des droits acquis dont pouvaient bénéficier ce lot et la construction antérieure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la Municipalité d'Hébertville-Station entreprenne et fasse toutes les démarches et procédures judiciaires ou autres requises contre les propriétaires du lot 4 468 082, du Cadastre du Québec (MM. Steve St-Germain et Henri Paradis), pour faire respecter la réglementation municipale applicable et pour obtenir l'exécution des travaux requis pour rendre l'utilisation du sol et la construction compatibles avec les dispositions de ces règlements, incluant la démolition du bâtiment nouvellement érigé et la remise en état du terrain, le tout aux frais des propriétaires dudit lot.

QUE la Municipalité d'Hébertville-Station mandate la firme d'avocats Simard Boivin Lemieux, s.e.n.c.r.l. (M^c Jean-Sébastien Bergeron) pour prendre et faire toutes les démarches et procédures requises à ces fins;

QUE la Municipalité d'Hébertville-Station mandate la firme Girard, Tremblay, Gilbert, arpenteurs-géomètres pour les services d'arpentage requis dans le cadre de ce dossier;

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.A) RECONSTRUCTION DES ARCHIVES – AUTORISATION **R.7382.10.15**

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par madame la conseillère Gyna Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité d'Hébertville-Station autorise M. Gaétan Côté, en son nom, à récolter des archives afin de reconstruire celles-ci, suite à leurs destructions lors de l'incendie de 2013, et ce bénévolement.

QUE les frais de déplacement et autres frais de recherche soient assumés par la municipalité.

8. LISTE DES COMPTES

R.7383.10.15

Nom	Montant
ACCÈS SOUDURE	486.39 \$
AMÉNAGEX INC.	95.71 \$
ASPHALTE TDP 2002 INC.	16 590.43 \$

ASS. PERS. HANDICAPÉES VISUELLES	50.00 \$
BC2 GROUPE-CONSEIL INC.	71.86 \$
BELL CANADA	81.11 \$
BELL MOBILITÉ	137.68 \$
BIOLAB-DIVISION ÉCO-SANTÉ	1 237.37 \$
BOIVIN FRANÇOISE	313.39 \$
C. LE CORDONNIER	45.99 \$
CAISSE POP DES CINQ-CANTONS	6 077.52 \$
CANADIEN NATIONAL	310.50 \$
CARL BOUCHARD	1 822.10 \$
CENTRE D'AUTONOMIE 2539-3331 QUÉBEC INC.	160.00 \$
CLAIRE VILLENEUVE	213.60 \$
CLÔTURES DU LAC	2 184.70 \$
COGECO CÂBLE	92.66 \$
COMITÉ DU TOURNOI DE GOLF 52E FINALE	500.00 \$
COMPAGNIE ASPHALTE LTÉE	1 537.35 \$
EN FORME-O-LAC	25.00 \$
ÉPICERIE MARCHÉ DE LA GARE	41.43 \$
ÉQUIPEMENTS SIGMA INC.	2 036.02 \$
ESPACE BELL ALMA	57.42 \$
FABIEN DEVIN	943.85 \$
FONDATION GERSY	7 136.49 \$
GARAGE JEAN-GUY PERRON	46.97 \$
GRAVIERS DONCKIN SIMARD	263.83 \$
GROUPE PAGEX	340.27 \$
HYDRO QUÉBEC	1 608.47 \$
JACQUES DEMERS	1 195.00 \$
LAC-SAINT-JEAN MÉTAL	273.65 \$
LES ENTREPRISES ROSARIO MARTEL INC.	190 554.86 \$
LETTRAGE G.D.	51.74 \$
LIBRAIRIE HARVEY ENR.	40.19 \$
LYS INFORMATIQUE	1 100.39 \$
MAISON DES JEUNES H.-STATION	8 200.00 \$
MÉGABURO	355.39 \$
MÉTABETCHOUAN-LAC-A-LA-CROIX	5 787.39 \$
MINISTÈRE DU REVENU	8 152.69 \$
MRC LAC-ST-JEAN-EST	11 890.11 \$
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO	20 967.05 \$
MUNICIPALITÉ DE ST-GEDEON	3 793.98 \$
NETTOYEUR PROFESSIONNEL	2 533.50 \$
NUTRINOR	874.73 \$
PETITE CAISSE	1 256.75 \$
PG SOLUTIONS INC.	275.94 \$
PIÈCES D'AUTOS JMR ALMA	134.94 \$
PRODUITS BCM LTÉE	736.53 \$
PRODUITS DE SUNCOR ENERGIE S.E.N.C.	855.86 \$
PRODUITS D'ENTRETIEN BOILY	150.85 \$
PROPANE MM (NUTRINOR)	78.18 \$
RÉAL THIBEAULT	141.92 \$
REVENU CANADA	3 463.69 \$
SÉCUOR	32.18 \$
SIGNIS INC.	181.66 \$
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU LAC-SAINT-JEAN	200.00 \$

SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	2 251.92 \$
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX	147.00 \$
TECHSPORT INC.	405.09 \$
TRCA 02 (JIPA2013)	50.00 \$
VALMO ÉLECTRIQUE	2 061.79 \$
VERDURES MICHEL BOUCHARD	17.25 \$
VISA DESJARDINS	50.08 \$
SALAIRES NETS	19 899.32 \$
TOTAL	332 669.73 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la liste des comptes à payer soit approuvée.

9. CORRESPONDANCE

9.A) CADETS – BARRAGE ROUTIER **R.7384.10.15**

Il est proposé par madame la conseillère Gyna Simard appuyé par monsieur le conseiller François Maltais et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE les cadets soient autorisés à effectuer un barrage routier au coin des rues St-Wilbrod et St-Jean-Baptiste, samedi le 10 octobre 2015, de 9 h 00 à 16 h 00, afin de récolter des fonds;

QUE la municipalité d'Hébertville-Station fournira les tréteaux nécessaires pour leur sécurité.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est accordée aux citoyens dans la salle à 19 h 42.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R.7385.10.15

Monsieur le conseiller Robin Côté propose de lever la présente séance à 19 h 44.

Monsieur Réal Côté,
Maire

Monsieur Dave Corneau,
Directeur général